

## L'OQLF : Suggestions à la Ville de Laval et décrochage

La Ville de Laval annonce en 2012 la construction d'un complexe multifonctionnel en collaboration avec deux partenaires, Bell Canada et Evenko. Le gouvernement du Québec investit 46 millions de dollars dans ce projet dénommé Place Bell. L'ASULF signale à la Ville et à ses associés que l'appellation est fautive. Le mot « place » ne peut se dire en français d'un complexe immobilier, et son emploi, dans ce sens, est interdit dans les documents et l'affichage de l'Administration, y compris des villes (*Gazette officielle du Québec*, 1<sup>er</sup> octobre 1980).

La démarche de l'ASULF ne donnant aucun résultat, cette dernière porte plainte à l'Office québécois de la langue française en juillet 2012. Neuf mois plus tard, elle reçoit une réponse se terminant ainsi : « ... l'introduction du terme *Place* constitue effectivement une impropiété. En conséquence, nous sommes intervenus auprès de la direction de la Ville de Laval pour l'informer de la non-conformité de la dénomination projetée et lui suggérer des pistes pour le choix

d'une dénomination appropriée. Cette démarche nous amène à la fermeture de ce dossier ». (soulignements ajoutés)

Depuis, l'ASULF a demandé, en vain et à plusieurs reprises, à l'Office de s'assurer de l'application de la Charte de la langue, soit de mettre la Ville en demeure de cesser d'employer le mot *place*, interdit dans le contexte, et de le remplacer par un terme acceptable. Pour comble, l'inauguration du complexe a eu lieu en grande pompe en 2017 sous l'appellation fautive en violation flagrante de la Charte.

Rien ne sert d'avoir une charte de la langue si l'organisme chargé de son application ne la fait pas respecter pour une réalisation financée en partie par l'État. Est-il exagéré de dire que c'est scandaleux ? L'OQLF doit jouer son rôle et la Ville de Laval doit cesser d'ignorer la Charte.

Robert Auclair



### Ambulancier ou paramédic ?

Le terme anglais *paramedic*, que l'on voit se faufiler dans un certain usage public, a comme équivalent français depuis toujours les termes ambulancier ou technicien ambulancier, termes officiels de cette profession. L'emploi de l'anglicisme inutile vient mettre au rancart les termes français existants. On peut consulter à ce sujet *Le grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française.

Les ambulanciers du Québec ont ouvert une petite guerre au nom français de leur profession au profit du terme anglais afin, croira-t-on, d'attirer sur eux un brin de la notoriété du lexique médical que l'on retrouve dans le terme anglais *paramedic*.

Les médias ne devraient pas contribuer à diffuser et, d'une certaine façon, à consacrer l'emploi de ce terme. Ils doivent rester vigilants devant les emprunts inutiles qui diminuent le bagage lexical commun et la clarté terminologique de la langue française.

Gaston Bergeron

#### À inscrire dans votre agenda :

8 mai : Assemblée générale de l'ASULF (à Québec) ; et 15 mai : Rencontre des membres (à Montréal)

⇒ La Francofête et la qualité de la langue	2	⇒ L'Académie française : un nouveau portail	4
⇒ Influence des médias	2	⇒ Adhésions et cotisations	4
⇒ Vente c. solde chez Meyer Housewares	2	⇒ Gilles Proulx à notre tribune	4
⇒ Avocate pénaliste, droit pénal	3	⇒ Bernard Landry et Louis O'Neill nous ont quittés	4
⇒ Ancien combattant ou vétéran ?	3	⇒ Journée de la francophonie	4
⇒ L'Après-Noël et <i>Le Soleil</i>	3		

Le  
secrétaire  
général  
Gaston  
Bernier



## La Francofête et la qualité de la langue

La Francofête a eu lieu du 11 au 24 mars. Normalement, ces deux semaines auront été l'occasion de réfléchir à l'évolution et à la qualité de la langue.

La langue des Québécois s'améliore-t-elle ? Sans doute. Mais l'essentiel est qu'elle se modernise selon ses propres principes, qu'elle reste contemporaine. Des réalités nouvelles dont il faut intégrer le vocabulaire apparaissent. Il y a un effort collectif à faire pour l'adapter au terreau du français, adopter une graphie française (baguel, iglou, etc.), une prononciation adaptée aussi, choisir le mot français plutôt qu'un calque (rétrogradation plutôt que *démotion*). De tels réflexes sont des indices de la viabilité du français.

La Francofête est l'occasion pour l'État de sensibiliser les locuteurs, au-delà de la progression de leur nombre, à la notion de qualité de la langue. Tous et toutes devraient apprécier le bon usage et tenir compte des niveaux de langage. Avec les copains, on parle sans réfléchir aux mots utilisés et à leur ordre normal. En public, d'autres règles s'appliquent. On n'a pas à suivre à l'aveuglette les conseils correctifs des autorités, mais on devrait apprendre à s'ajuster aux contextes.

On arrive inévitablement à l'influence des médias. La qualité de la langue dépend, de nos jours, beaucoup plus des dires de la radio ou des raccourcis des réseaux sociaux que de l'enseignement public. Des formes fautives se répandent comme une trainée de poudre : *le dernier droit* (fin de parcours), *événement*, employé pour désigner un match de hockey, une bagarre... L'impact des médias est sans commune mesure avec celui des professeurs sur des classes d'une vingtaine d'élèves.

L'amélioration de la langue française au Québec ne sera pas assurée par la Francofête. Mais celle-ci doit rester l'occasion de sensibiliser les citoyens et les citoyennes aux efforts à faire, de les amener à douter des expressions toutes faites calquées sur l'anglais, à leur signaler les outils correctifs mis à leur disposition, à les encourager à faire remarquer aux vedettes leurs fautes et à leur proposer des solutions de rechange, à inciter les entreprises à se doter de responsables du bon usage. Les locuteurs sont des citoyens et leurs interventions langagières sont à la langue ce que le vote est à la vie politique.

## Influence des médias

On s'inquiète avec raison de l'avenir de notre langue. Les membres de l'Association reçoivent parfois des réactions positives, lesquelles sont des incitations à continuer les interventions. Cependant, il faudrait également traiter du problème de la présence de plus en plus invasive de mots anglais inutiles dans la langue des communicateurs à la radio, à la télévision et sur Internet.

Je suis toujours surpris d'entendre des artistes avoir recours, en rafale et automatiquement, à des mots anglais : *road trip*, *damage control*, la *vibe*, *too much*, *shooting photo*, et j'en passe.

Nos communicateurs et artistes sont des modèles linguistiques. On s'explique facilement que les jeunes utilisent des mots anglais employés par des personnes médiatisées et admirées.

Pierre Lincourt



### Vente c. solde chez Meyer Housewares

La distinction à faire entre les mots « vente » et « soldes » est régulièrement négligée en français québécois. Les anglophones font de même. Le président fondateur de l'ASULF a envoyé une lettre aux dirigeants de Meyer Housewares de Charlottetown au début de janvier. En voici l'essentiel : « *I have in hand a circular of your enterprise entitled in French Vente d'usine de Noël ; this title is wrong in French. The word vente is used here to translate sale. The meaning of the word vente is not identical to the meanings of the word sale. / You make everyday many sales (ventes in French), but the Christmas sale is a special one. It is done at reduced prices. [...] That sale in French is named solde. You are not alone to do that mistake. We hope that you will accept our suggestion. [...] a special sale is, in French, a SOLDE* ».

## Avocate pénaliste, droit pénal

Un ami de l'ASULF informe des journalistes de Radio-Canada que l'expression « droit criminel et pénal » est tautologique et qu'en français standard on dit tout simplement « avocate pénaliste ». Il note par la même occasion que, de manière générale, les médias québécois utilisent l'adjectif criminel, dérivé de l'anglais. En France, on parle de « droit pénal », d'« infraction pénale », etc. Il concède toutefois que la terminologie est quelque peu flottante : l'ancêtre de l'actuel Code de procédure pénale est le « code d'instruction criminelle » du XIX<sup>e</sup>. Évidemment, on doit toujours invoquer le Code criminel canadien, mais rien n'empêche les médias d'utiliser l'adjectif pénal par ailleurs.

## Ancien combattant ou vétéran ?



Début décembre dernier, le président fondateur de l'Association a réagi face à l'intention de l'État de distribuer des plaques d'immatriculation destinées aux vétérans (*sic*). Il recommande plutôt l'expression ancien combattant. Pourquoi ? Le mot vétéran évoque, en français, la qualité de vieux soldat alors qu'il est encore en fonction et qu'il est toujours un militaire. Au moment où il prend sa retraite, le vétéran devient un ancien combattant. À Ottawa, on a d'ailleurs un ministère des Anciens combattants. Le glissement peut s'expliquer par le fait que le mot anglais *veteran* a un sens qui recouvre à la fois les militaires d'expérience et les retraités. Il est normal qu'en pays francophone on fasse la distinction entre les deux notions et que le Québec emploie ancien combattant.

## L'Après-Noël et *Le Soleil*

Le 27 décembre dernier, *Le Soleil* a présenté en première page une manchette traitresse : « Le Boxing Day a-t-il changé ? » L'Office québécois de la langue française offre des solutions de rechange à cette expression. Les publicitaires s'efforcent, en majorité, d'employer les expressions recommandées françaises, et des citoyens leur ont emboîté le pas et les encouragent.

Ainsi, dans *Le Soleil* du 26, vingt placards publicitaires proclament Soldes d'Après-Noël, deux, Boxing Day, trois, Vente ou Grande vente. Dans les quatre numéros du 20 au 24, onze entreprises sur 22 ont employé Après Noël contre deux Boxing Day. Mais des entreprises félonnes, ou peut-être seulement inconscientes, sabotent les efforts de la société en créant et en popularisant leurs propres mots.

Il est normal que l'expression *Boxing Day* soit utilisée quand on en parle comme d'un phénomène propre

aux pays anglo-saxons. Aussi, la manchette de la page 3 de la même livraison est tout à fait justifiée : « Le Boxing Day, une tradition lointaine aux origines incertaines. » Son implantation et son intégration doivent être marquées du vernis local. De la même façon, le *shutdown*, dont on parlait en décembre, deviendrait « fermeture » si une situation semblable se produisait ici.

En somme, comme le *Thanksgiving Day* ou le *Black Friday*, *Boxing Day* doit prendre la couleur du terroir québécois : être connu dans le milieu par l'expression « L'Après-Noël », comme le sont, *mutatis mutandis*, Action de grâce ou Vendredi fou. Ce sont de tels petits pas qui mènent à la qualité du français et qui révèlent son dynamisme interne. *Le Soleil* devrait être partie prenante à ce combat quotidien.

*Gaston Bernier*

### Conseil d'administration

Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux  
Vice-présidente : Lola LeBrasseur  
Secrétaire : Léone Tremblay  
Trésorier : Robert MacKay  
Membres : Jean-Guy Lavigne, Pierre Rivard, Sophie Tremblay

### Secrétaire général

Gaston Bernier

### Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée ; tirage de l'imprimé selon les besoins  
Périodicité : quatre fois l'an

**Asulf** 5000, boul. des Gradins, bureau 125  
Québec G2J 1N3  
Tél. et téléc. : 418 622-1509  
[asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
[www.asulf.org](http://www.asulf.org)

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'ASULF encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

*L'Expression juste* accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

### Équipe de rédaction, numéro 76, mars 2019

Rédaction : Gaston Bernier, Pierrette Vachon-L'Heureux

Révision : Yvon Delisle

Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier

Coordination et relecture : Léone Tremblay

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X

## L'Académie française : un nouveau portail

L'Académie française a dévoilé son nouveau portail au début de février. Il a été élaboré par Laurent Catach, ancien directeur des dictionnaires électroniques aux éditions Le Robert. Le site (<http://academie-francaise.fr>) est très convivial et fort beau. Il offre de nouvelles fonctionnalités et des liens directs avec les répertoires de France-Terme et de la Banque de données lexicographiques panfrancophone. Pour l'heure, on peut passer de l'édition en cours du Dictionnaire à celle de 1935 pour un même mot. Dans un avenir rapproché, on pourra utiliser le même mécanisme pour consulter les sept éditions antérieures, publiées depuis 1694. Les lecteurs préoccupés de la qualité de la langue auront grand intérêt à naviguer dans le site et à s'arrêter, en particulier, à l'onglet Langue française et à ses sections (Questions de langue ; Terminologie et néologie ; Dire, ne pas dire, etc.). Cette dernière (Dire...) est alimentée depuis sept ans. Bref, le nouveau portail mérite un détour.

## Adhésions et cotisations

À la fin de mars, plus de 180 membres ont renouvelé leur adhésion pour l'année en cours. À la fin de l'année 2018, l'ASULF comptait 301 membres en règle. De nouveau cette année, plusieurs membres ont versé des contributions supérieures à la cotisation proposée. De tels gestes sont fort appréciés. De la sorte, la contribution moyenne tourne autour de 50 \$. De fait, les revenus de la cotisation ne suffisent pas à financer le fonctionnement et les activités. La fidélité des membres et l'arrivée de nouveaux sont deux des objectifs importants de l'Association. De là l'importance de l'apport de chacun et chacune. Merci à tous.

Le trésorier,

*Robert MacKay*



## Gilles Proulx à notre tribune

L'ASULF accueillera Gilles Proulx, journaliste, historien et défenseur de la langue française, à l'occasion de sa réunion annuelle d'information, laquelle aura lieu le mercredi 15 mai à Montréal. L'exposé sera suivi d'une période de questions. La réunion se tiendra à 18 h à la salle Louis-Laberge de l'édifice de la FTQ (565, boulevard Crémazie Est, Montréal; métro Crémazie).

## Bernard Landry et Louis O'Neill nous ont quittés

Fin 2018, l'ASULF a perdu deux membres exemplaires : l'ex-premier ministre Landry (1937-2018) et l'ex-ministre O'Neill (1925-2018). L'un et l'autre, membres de l'Association depuis de nombreuses années, ont bien servi l'État québécois et l'ensemble des citoyens. Ils se sont servis d'un français de qualité au cours de leur carrière, ils en ont promu une bonne tenue. Leur appui indéfectible à l'Association illustre leur préoccupation et montre bien que le bon usage et le bien-dire faisaient partie de leurs leitmotivs. Ils méritent nos hommages. (O'Neill, 23 octobre ; Landry, 6 novembre)

## Journée de la francophonie

Pierre Rivard, membre du conseil d'administration de l'ASULF, a organisé une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours *Qu'est-ce que ça veut dire ?* lors de la Journée de la francophonie (20 mars). La cérémonie a eu lieu au Patro de Charlesbourg. Le concours s'est déroulé en février et en mars pendant cinq semaines appelées *Les semaines du français*. Cent cinquante personnes y ont participé.

Une vingtaine de gagnants ont été proclamés. Une carte de membre de l'ASULF a été remise à madame Georgette Cyr, gagnante du prix de présence, et le volume *En garde, messenger!* a été remis à madame Marielle Ouellet, gracieusement offert par l'auteur, Gaston Bernier. L'ASULF félicite Pierre et ses collaborateurs.